

## PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE & DE L'ÉTHIQUE

### Réunion téléphonique du mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020

Présidence : **M. Jean-Luc Sabatier**

Présents : **MM. Gérard Baro – Michel Belin – Michel Bertrand – Joseph Cardoville – Jean-Pierre Caruso – Claude Congras**

Absent excusé : **M. Gilles Vedrines**

Assiste à la réunion : **M<sup>me</sup> Maryline Loos**, agente administrative du District

**Le procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2020 a été approuvé à l'unanimité.**

**Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel conformément aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai de 7 jours à compter de sa notification devant la Commission d'Appel disciplinaire de District de l'Hérault ou la Commission d'Appel disciplinaire de la Ligue d'Occitanie, selon les spécifications de l'article 3.1.1.d du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la FFF.**

Le Président et les membres de la commission ont le regret d'apprendre la disparition de Monsieur Jacques Caudron, éminent membre de la Commission de Discipline & de l'Éthique depuis des dizaines d'années. En ces tristes circonstances, toutes leurs pensées se tournent vers son épouse, ses enfants, petits-enfants et ses proches à qui ils présentent leurs sincères condoléances.

### MODIFICATION CONVOCATION

#### GIGEAN R S 1/SETE OLYMPIQUE FC 1

50727.1 – Départemental 2 (A) du 25 octobre 2020

Les membres de la commission n'étant pas suffisamment nombreux à être disponibles ce jour, déplace la visioconférence comme suit :

Décide de convoquer en visioconférence, conformément aux dispositions de l'article 3.3.4.2.1 du Règlement disciplinaire :

- M. A, licence n° 2545418425, arbitre officiel de la rencontre ;
- M. B, licence n° 2546161526, arbitre assistant 2 ;
- M. C, licence n° 2545449149, délégué ;
- M. D, licence n° 1455322925, dirigeant de SETE OLYMPIQUE FC 1 ;
- M. E, licence n° 9602215400, joueur de SETE OLYMPIQUE FC 1,

devant la Commission de Discipline & de l'Éthique qui se tiendra le :

**mardi 8 décembre 2020 à 18 h**

Transmet le dossier à la Commission de l'Arbitrage et à la Commission des Délégués pour ce qui les concerne.

**Prochaine réunion le 8 décembre 2020.**

Le Président,  
**Jean-Luc Sabatier**

La Secrétaire,  
**Maryline Loos**